

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt cinq, le cinq septembre, le conseil municipal de la commune de ST BONNET DES QUARTS s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de M. DUPUIS, Maire, salle de la mairie, à vingt heures

Etaient présents : M, DUPUIS, Maire, MM. MURAT, ETAY, ANDRO, Adjoint, Mmes HOCINE, VINCENT, LAVERT

Absent excusé : Loïc CHEVALIER donne procuration à Elodie LAVERT

Absents : Yann VALLO, Alain SENDRA

Secrétaire élue pour la séance : Elodie LAVERT

Date de la convocation : 1^{er} septembre 2025

Le procès verbal du précédent Conseil Municipal n'appelle aucune observation et est approuvé à l'unanimité.

2025-36/ OBJET : Travaux d'aménagement du Bourg : Avenant N°1 avec le cabinet OXYRIA

M. le Maire rappelle au Conseil sa délibération 2023-46 en date du 17 novembre 2023 validant le marché initial de maîtrise d'oeuvre avec le cabinet OXYRIA pour les travaux d'aménagement du Bourg.

Il lui rappelle sa délibération 2024-13 en date du 5 avril 2024 validant des travaux de relevé topographique supplémentaire. Il précise que le cabinet a également élaboré le permis d'aménager pour le projet d'aménagement du Bourg, mais qu'il a été oublié de valider le montant de cette prestation en conseil. Il ajoute que le montant de la prestation s'élève à 3 435 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité :

- AUTORISE M. le Maire à signer l'avenant N°1 avec le cabinet OXYRIA pour la somme de 3 435 € HT
- AUTORISE M. le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier

Ont signé au registre M. le Maire et le secrétaire de séance

La secrétaire de séance
Elodie LAVERT



Le Maire
Christian DUPUIS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202038-20250905-2025-36-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/09/2025